



Avis d'audience publique et d'aide financière aux participants

Le 17 novembre 2015

Réf. 2016-H-01

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience publique le 4 ou 5 mai 2016 pour étudier la demande d'Hydro-Québec concernant un permis de déclassement d'un réacteur de puissance d'une durée de dix ans afin de poursuivre les activités liées à la préparation du déclassement de l'installation nucléaire de Gentilly-2 située près de Bécancour, au Québec.

Le permis d'exploitation actuel autorise Hydro-Québec à maintenir l'installation de Gentilly-2 en état de stockage sûr.

Date de l'audience : 4 ou 5 mai 2016

Lieu : Salle des audiences publiques de la CCSN, 14^e étage, 280, rue Slater, Ottawa (Ontario)

Heure : Tel qu'indiqué dans l'ordre du jour, qui sera publié avant la date de l'audience

L'audience publique sera diffusée en direct sur le site Web de la CCSN (suretenucleaire.gc.ca) et sera ensuite disponible sur le site pendant 90 jours.

Dans le cadre de son Programme de financement des participants, la CCSN offre du financement pouvant aller jusqu'à **25 000 \$** pour aider les groupes autochtones, le public et les autres parties intéressées à examiner la demande de permis d'Hydro-Québec et les documents connexes, et à déposer des interventions concernant certains sujets à la Commission.

La date limite pour soumettre une demande d'aide financière à la CCSN est le **29 janvier 2016**.

De plus, les membres du public qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles à la prise de décision de la Commission sont invités à soumettre leurs commentaires par écrit sur la demande d'Hydro-Québec. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Secrétaire de la Commission d'ici le **4 avril 2016**, en ligne à suretenucleaire.gc.ca/fra/the-commission/intervention ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. Conformément aux *Règles de procédures de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, la demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Veillez noter que tous les mémoires sont mis à la disposition du public sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Le mémoire d'Hydro-Québec et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront examinés lors de l'audience seront disponibles après le 4 mars 2016. Pour les obtenir, il faut en faire la demande auprès du Secrétariat à l'adresse ci-dessous ou directement à partir du site Web. Les ordres du jour, les transcriptions des audiences et les renseignements sur le processus d'audience publique figurent sur le [site Web de la CCSN](#).

Pour obtenir plus de renseignements sur la façon de participer, veuillez consulter les sections [Participer à une audience publique de la Commission](#) et [Programme de financement des participants](#) sur le site Web de la CCSN.

Pour plus de renseignements au sujet du Programme de financement des participants, veuillez communiquer avec :

Administrateurs du Programme de financement des participants
Tél. : 613-947-6382 ou 1-800-668-5284
Courriel : pfp@cnscccsn.gc.ca

Pour plus de renseignements sur le processus d'audience, veuillez communiquer avec :

Louise Levert
Agente principale du tribunal, Secrétariat
Tél. : 613-996-9063 ou 1-800-668-5284
Courriel : cnsccinterventions-interventions.ccsn@canada.ca